



Edito

Septembre 2024

## RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Nous espérons que vous avez tous passé d'excellentes vacances d'été et que ce repos vous a permis de vous ressourcer pleinement. Il est désormais temps de reprendre le cours de nos activités professionnelles et scolaires. Rappelons que la rentrée scolaire a eu lieu **le lundi 2 septembre 2024**. Nous avons profité de l'été pour réaliser :

- **Les travaux de rénovation énergétique de l'école ; le planning des travaux est respecté.**
- **L'achat et l'installation de nouveaux matériels et mobiliers scolaires.**

Pour cette nouvelle année, voici la répartition des classes :

### Sur le site de HENANSAL :

- Classe de 30 élèves de TPS-PS-MS avec Madame GESTIN (directrice de l'école), assistée de Océane RUHLMANN et Constance THEBAUX en tant ATSEM.
- Classe de 24 élèves de PS-GS avec Madame LEYZOUR, assistée de Krystelle NEVOT en tant qu'ATSEM.
- Classe de 25 élèves de CE1-CM1 avec Madame LE CORRE.
- Classe de 25 élèves de CM1-CM2 avec Madame LAUNAY

### Sur le site de QUINTENIC :

- Classe de 23 élèves de CP-CE2 avec Madame DUBOIS
- La garderie périscolaire du matin et du soir est assurée par Anne-Claude HELLOUVRY et Océane RUHLMANN. La préparation des repas et la gestion du restaurant scolaire est assurée par Anne-Claude HELLOUVRY, aidée de Corine BEDFERT de QUINTENIC.

Pour rappel, les horaires de l'école sont les suivants :

- ✓ **Hénansal : matin -> 8h35 à 11h50, après-midi -> 13h45 à 16h30**  
*Départ du car de Hénansal à 8h20 pour Quintenic*
- ✓ **Quintenic : matin -> 8h35 à 11h35, après midi -> 13h20 à 16h20**

En ce début du mois de septembre, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée.

Sylvie HERVO

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**  
**du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30**  
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur  
Rendez-Vous

**Permanence des élus :**  
tous les samedis matin de 10h45 à 12h00

**L'agence postale est ouverte**  
**tous les matins :**  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
**Fermée le samedi**



# Le Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, [www.henansal.fr](http://www.henansal.fr)

Tenez-vous informé en installant l'application gratuite **Panneau Pocket** sur votre smartphone/tablette.



## Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 juin 2024 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

**Étaient présents :** Madame HERVO Sylvie, Maire ; GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc, Adjoints, GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoints, DURAND Pascal, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, Sonia LE GUIRINEC, URFIE Anne-Sophie, HAMON Jean-Baptiste, HINGANT Marion  
**Secrétaire :** Yvonnick GOUAULT

### Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide la parcelle proposée, à savoir toutes les exploitations agricoles anciennes et actuelles, pour déterminer les zones d'accélération d'énergie renouvelable pour la commune de Hénansal, autorise Mme le Maire à transmettre ces éléments auprès des services de l'Etat et à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération

### Repas du CCAS : montant de la participation

Madame le Maire explique au conseil municipal que le repas du CCAS aura lieu le 8 octobre 2024. Le traiteur retenu pour l'occasion est le Chêne au Loup à Plédéliac. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide que la participation financière sera de 12 € pour les convives et de 24 € pour les accompagnateurs. La trésorerie de LAMBALLE fera parvenir un titre de paiement des sommes dues aux participants.

### Participation de la commune pour la pose d'hydrants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la participation de la commune pour l'installation d'hydrants sur les exploitations agricoles, à hauteur de 1 500 € TTC, en contrepartie, l'exploitant agricole s'engage à laisser l'hydrant installé libre d'utilisation par les secours et/ou la commune en cas de besoin.

### Convention entre la commune, le SDIS et le GAEC La Falliais 10 la Falliais HENANSAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la convention entre la commune, le SDIS et le GAEC La Falliais, concernant la pose de deux poches à eau sur les parcelles cadastrées YA0015 à la Falliais et ZY0055 à Juhel.

### Points divers

- Pacte fiscal et financier Lamballe Terre et Mer : La commune n'aura plus la CVAE éoliennes, création d'un fonds de concours, (26 587 € sur 3 ans pour la commune),
- Assurances dommages aux biens : augmentation de 20% au 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- Licence IV Le Doeuff : dérogation accordée par la Préfecture afin de la déplacer au 17 route des Caps,
- Maison route des Caps : les élus valident à l'unanimité la réalisation de travaux pour un bar/restaurant et possibilité d'un logement.
- **Compte rendu des délégations au Maire :**  
**Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du 4 juin 2020 ;**  
**Vu la délibération du 9 avril 2024 portant sur la fongibilité des crédits et autorisant Mme le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre ;**

### Admission en non-valeur des créances de moins de 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à prononcer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables inférieures à 100 €, conformément à l'article 173 de la loi du 21 février 2022 qui offre aux conseils municipaux la faculté de déléguer à leur exécutif l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant dans la limite de 100 €.

### Tarifs restauration scolaire 2024-2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas augmenter les tarifs pour la restauration scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 :

	2023-2024	2024-2025
Repas journalier enfant	2,95 €	2,95 €
Repas adulte	5,85 €	5,85 €

### Tarifs garderie périscolaire 2024-2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de ne pas augmenter les tarifs pour la garderie périscolaire pour l'année 2024-2025, décide d'appliquer une majoration de 5 € par quart d'heure supplémentaire à partir de 18h30.

	Prix	Majoration de 5€/enfant et par ¼ heure à partir de 18h30
Journée complète (avec goûter)	3,60€	
3 enfants et +	3,30€	
Matin	1,60€	
Soir (avec goûter)	2,40€	

### Marché public « Rénovation énergétique de l'école »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché relatif au projet de rénovation énergétique du groupe scolaire et autorise Madame le Maire à signer tout contrat, avenant, convention ou marché nécessaires à l'accomplissement des travaux :

- Lot 1 : l'entreprise PAILLARDON TP .....pour 18 000 € HT
- Lot 2 : l'entreprise EREO .....pour 145 500 € HT
- Lot 3 : l'entreprise SETIB .....pour 36 000 € HT

Pour information, le conseil prend acte de la signature par le maire de :

Objet	Société	Montant TTC
Achat couvertures et draps pour école maternelle	MANUTAN	434,84 €
But multisports cour de l'école	MANUTAN	5 448,55 €
Vélos école	MANUTAN	1 296,22 €
Achat oreillers + taie oreillers école	MANUTAN	635,93 €
Mobilier école	DPC	4 302,26 €
Mesure du Radon à l'école (se fera en octobre)	CEDI2M (DINAN)	572,40 €
Tasses à café foyer rural	LABEL TABLE	66,00 €

Prochaine réunion : lundi 2 septembre, à 20h



## Vie Communale

### Urbanisme

#### Permis de construire :

PC 022 077 24Q0004 – 101, Les fougères – Extension de l'habitation

PC 022 077 24Q0005 – 24, Le Maupas – Extension, démolition et construction de garage

PC 022 077 24Q0006 – Les Portes Plestin – Installation centrale solaire photovoltaïque

PC 022 077 24Q0007 – Les Portes Plestin – Extension porcherie – création porcherie maternité

PC 022 077 24Q0008 – 10 La Falliais – Démolition et construction porcherie maternité

#### Déclaration de travaux :

DP 022 077 24Q0015 – 19, La Vallée – Clôture en grillage rigide

DP 022 077 24Q0016 – 91-93, La Ville es Gourdiaux – Rénovation d'ouvertures et pose de fenêtres

DP 022 077 24Q0017 – 51, Launay Gourlay – Création d'une chambre au-dessus du garage

DP 022 077 24Q0018 – 20, lotissement de Bel Air – Création d'un muret

DP 022 077 24Q0019 – 29, Route du Cotisset – Rénovation de façade isolation thermique

DP 022 077 24 Q0020 – 80, route de St Aaron- Sainte Anne – changement portail et porte garage

### État civil

#### Décès :

✎ Madame Yvonne RAULT est décédée le 07 août 2024.

La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.

#### Remerciements

Les enfants, les petits-enfants et son arrière-petite-fille ainsi que toute la famille vous remercient chaleureusement pour les marques de sympathie que vous avez témoignées lors du décès de Yvonne RAULT.

L'ensemble de la municipalité, des employés communaux s'associent à la peine de la famille BESNOUX lors du décès de Mme Suzanne BESNOUX, mère de Jean-Luc – Adjoint au Maire.

Jean-Luc BESNOUX, ainsi que sa famille, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à leurs peines pour le décès de sa mère Mme Suzanne BESNOUX.

- **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né.e.s en 2008** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- **Repas du CCAS (+70 ans)** : Le repas se déroulera le **8 octobre à 12h, au foyer rural**. Si toutefois vous n'avez pas été sollicité par un conseiller municipal, merci de contacter la Mairie AVANT le jeudi 3 octobre.
- **Bibliothèque municipale** : En septembre la bibliothèque fait aussi sa rentrée : **le lundi de 16h30 à 18h, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h**.  
Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à notre manifestation « Partir en livres » sur le thème des jeux et des sports.  
**Samedi 28 septembre** « fête de la bibliothèque » journée porte ouverte, **mercredi 30 octobre** balade contée et bricolages d'automne et **le mercredi 11 décembre** pour les petits et les grands lutins.





## Vie Associative

**Club des aînés** : Reprise des réunions bimensuelles le **jeudi 5 septembre à 14h** avec les anniversaires de juillet et août. Prochaines rencontres les 19 septembre et 3 octobre. **Le concours de belote aura lieu le vendredi 27 septembre à 14h au foyer rural** : inscription sur place ou auprès de la présidente au 02.96.34.02.34. N'oubliez pas de vous inscrire pour le spectacle de la fédération du lundi 4 novembre, salle Hermione à Brézillet.

**Maison Escargot** : Les associations C.L.O.E. et la maison escargot recrutent pour fin septembre-début octobre un service civique. **Les Missions** : tâches administratives/communication / suivi du site internet. **Lieu** : Plédéliac et/ou télétravail. **Les plus** : 620 euros de rémunération mensuelle / autonomie dans les tâches / horaires aménageables (présentiel ou distanciel) / équipe à l'écoute.



**Concours de belote du club des aînés** : vendredi 27 septembre à 14h au foyer rural  
**Association « Sourire dans les étoiles »** : vendredi 4 octobre soirée Zumba à 19h00 au foyer rural  
**Repas du CCAS** : mardi 8 octobre à 12h au foyer rural

► **Association Foyer Rural** : Jumelage : **Une semaine sous le signe de l'amitié**



C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli nos amis aveyronnais de Pierrefiche d'Olt **du 10 au 17 août derniers**. Une quinzaine d'entre eux a pu (re)découvrir les charmes de notre belle région, de la Côte de Granit Rose à Saint-Malo, en passant par nos marchés locaux. Ils ont également eu l'occasion de s'initier à la culture de la moule à HILLION - merci à Alexandre MARTIN.

Ils nous ont régalingés d'un dîner aux saveurs de l'Aveyron, avec notamment du tripoux et un gâteau à la broche. Un moment de partage et de convivialité qui a renforcé les liens entre nos deux communes.

Alors que nous nous apprêtons à célébrer les 40 ans de notre jumelage en 2026, nous commençons déjà à réfléchir aux festivités qui marqueront cet anniversaire. Mais en attendant, le Rendez-Vous est donné pour l'année prochaine où les hénansallais.es descendront en Occitanie.

► **Comité des fêtes** : **Tournoi de palet : encore un franc succès !**

Le tournoi de palet **du 11 août dernier** a réuni 92 équipes venues en découdre, dont 6 issues de notre jumelage Aveyronnais. La compétition a été intense. Les joueurs, par leur talent et leur fair-play, nous ont offert un beau spectacle !

Ce succès est également le fruit d'une organisation sans faille. Les bénévoles, toujours aussi dévoués, ont accueilli les participants avec le sourire et ont assuré le bon déroulement de la journée.

Ce moment festif a démontré une fois de plus le dynamisme et la convivialité de notre commune. Bravo à tous les acteurs de cet événement !



## Lamballe Terre & Mer

- ✓ **Enfance-Jeunesse** : Le Relais Petite Enfance de Lamballe Terre et Mer s'organise autour d'un numéro unique pour toutes les antennes de relais (St-Alban, Lamballe-Armor, Plénée-Jugon et Moncontour) : **02.96.50.08.56**  
*Demande de rendez-vous en ligne possible : petite-anfance-0-6/ RPE-demande-de-rendez-vous*
- ✓ **Inscription centre de loisirs 3-11 ans – pour les mercredis à Hénansal en période scolaire du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025,**  
*Inscription en ligne et documents à télécharger sur le portail enfance jeunesse et Renseignements auprès de la direction enfance jeunesse au 02.96.50.59.54.*
- ✓ **Agenda du RPE** : Activité **Eveil à la ferme (La Vallée)** lundi 09 septembre et vendredi 13 septembre. **Activité Lecture en herbe (salle de motricité dans l'école)** lundi 23 septembre.



## Divers

- Cours d'anglais et de français tous âges et niveaux, par professeur d'anglais britannique. Cours individuels, à deux ou en petits groupes. Réalisation de cartes de vœux et cours de cuisine en anglais pour les plus jeunes. Secteurs Hénansal, Erquy, Plénée-Val-André 50% de réduction d'impôt. Tél. : 06.26.94.96.46.
- ASSOCIATION DE TAI CHI TAOISTE MATIGNON-PLEBOULLE  
 Reprise des activités. Pour toute information contactez-nous au **02.96.41.20.90** ou sur [taoistaichi.org/fr/](http://taoistaichi.org/fr/)

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :  
**15 septembre 2024**

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,  
 Maire de HENANSAL

Mairie de HENANSAL  
 2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL  
 Tél. : 02 96 31 50 02  
 Mail : [commune.henansal@wanadoo.fr](mailto:commune.henansal@wanadoo.fr)  
[www.henansal.fr](http://www.henansal.fr)